



Nos partenaires :

Le service social du personnel développe des collaborations et des relais avec les services internes (le service santé au travail, l'ergonome, les différents services et Directions) et des partenaires extérieurs (MDPH, CAF, bailleurs sociaux, CDAS, CCAS, SOS Victimes, CIDFF...).

Contacts :

Sylvie ORVOEN

Assistante sociale du personnel –
référente handicap
02 99 33 39 00 - poste 3022
s.orvoen@ch-guillaumeregny.fr

Carine LEMOINE

Assistante sociale du personnel
02 99 33 39 00 - poste 6084
c.lemoine@ch-guillaumeregny.fr

Le Service Social du Personnel

Pour les salariés du CHGR

IMPARTIALITÉ

DISPONIBILITÉ

CONFIDENTIALITÉ

Pôle Ressources Humaines et
Affaires Médicales

Lorsque vies personnelle et professionnelle se compliquent, les assistantes sociales du personnel sont à votre **ECOUTE** pour vous **SOUTENIR**, vous **CONSEILLER** et vous **ACCOMPAGNER** dans les domaines suivants :

Pour qui ?

L'ensemble du personnel non médical (titulaire, stagiaire, contractuel et apprenti) et médical du Centre Hospitalier Guillaume Régnier.

Pourquoi ?

Les assistantes sociales du personnel **informent, orientent et accompagnent** les agents, dans leurs difficultés personnelles et/ou professionnelles afin de maintenir un équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Cet accompagnement implique un travail en partenariat et en réseau.

Elles proposent une évaluation précise des situations individuelles, apportent leur expertise et contribuent à la mise en place d'actions collectives.

Comment ?

Le service social du personnel (SSP) intervient, à la demande de l'agent, en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel et médical.

SANTÉ

- Accès aux droits maladie, aide aux démarches,
- Evaluation sociale globale en lien avec la situation de maladie : conséquences financières, sociales et familiales.
- Accompagnement des agents en situation de reconversion professionnelle.

TRAVAIL

- Accès aux droits statutaires
- Accompagnement des agents dans le cadre :
 - du maintien ou de la reprise du travail
 - d'un épuisement professionnel et de la souffrance au travail

Référente handicap :

- Accompagnement des agents et des apprentis dans le cadre du maintien dans l'emploi, d'une reprise d'activité, d'une reconversion.
- Coordination de la politique handicap de l'établissement en lien avec le FIPHFP.

FAMILLE

- Conciliation vie personnelle/vie professionnelle (congé proche aidant et de présence parentale)
- Accompagnement social dans le cadre de :
 - changements familiaux (arrivée d'un enfant, handicap d'un proche) et de
 - situations de rupture (séparation conjugale, conflit familial, violences, décès)
- Mode de garde, soutien à la parentalité : Crèches et dispositif de garde à domicile.
- Accès aux droits et prestations légales.

LOGEMENT

Accompagnement :

- à la recherche,
- à l'accès et
- au maintien dans le logement

BUDGET

- aide à la gestion budgétaire,
- interface avec les créanciers,
- surendettement.

